|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****23ème réunion, Genève, 9-11 avril 2018** | C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png |
|  |  |
|  | **Révision 1 du Document** **TDAG-18/****21-F** |
|  | **22 février 2018** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications |
| PARTENARIATS ET MOBILISATION DES RESSOURCES À L'UIT‑D |
|  |
| **Résumé:**L'importance des partenariats et de la mobilisation des ressources a été soulignée par la CMDT‑17. Le présent document présente un aperçu de l'objectif principal, des mesures adoptées dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, et des perspectives envisageables pour renforcer les partenariats et mobiliser des ressources.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les orientations qu'il jugera utiles.**Références:**[But 4 de la CMDT‑17](https://www.itu.int/md/D14-WTDC17-C-0115/); [Résultat D.1.5 de la CMDT-17](https://www.itu.int/md/D14-WTDC17-C-0115/)[Résolutions 17 (Rév.Buenos Aires, 2017)](https://www.itu.int/md/D14-WTDC17-C-0115/) et [71 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT](https://www.itu.int/md/D14-WTDC17-C-0115/). |

# 1 Rappel

La Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17) a mis en lumière l'importance des partenariats, de la collaboration et de la mobilisation des ressources pour appuyer la mise en oeuvre du Plan d'action de Buenos Aires (plan opérationnel, projets et initiatives régionales du BDT) et des grandes orientations du SMSI, en plus des Objectifs de développement durable, en particulier l'Objectif 17.

Le Plan d'action de la CMDT-17 indique que, lorsque cela est possible, les programmes devraient être mis en oeuvre en partenariat avec d'autres organisations et parties prenantes, y compris des Membres des Secteurs, des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, des organisations non gouvernementales, et d'autres institutions et réseaux du système des Nations Unies, afin de tirer parti de l'impact des produits et des services mis au point dans le cadre des programmes. Plus précisément, "les initiatives régionales ont pour objet de traiter différents domaines prioritaires des télécommunications/TIC, par le biais de partenariats et de la mobilisation de ressources, afin de mettre en oeuvre des projets."

Le résultat D.1.5 souligne l'importance de "faciliter la conclusion d'accords de coopération concernant des programmes de développement des télécommunications/TIC entre les Etats Membres, ainsi qu'entre les Etats Membres et d'autres parties prenantes de l'écosystème des TIC, sur la base des demandes formulées par les Etats Membres concernés de l'UIT".

La Résolution 17 indique notamment "que le BDT doit continuer de conclure activement des partenariats avec des Etats Membres, des Membres du Secteur de l'UIT D et des institutions de financement, ainsi qu'avec des organisations internationales, afin de financer les activités de mise en oeuvre de ces initiatives" et demande "aux organisations ou organismes internationaux de financement, aux équipementiers ainsi qu'aux opérateurs/fournisseurs de services, de contribuer, en partie ou en totalité, au financement de ces initiatives approuvées au niveau régional".

Dans la Résolution 71, on considère aussi "que des partenariats entre le secteur public et le secteur privé, y compris avec l'UIT et d'autres entités, par exemple des organisations nationales, régionales, internationales ou intergouvernementales, le cas échéant, continuent d'être indispensables pour promouvoir le développement durable des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC)".

# 2 Objectif stratégique

Conformément aux résultats de la CMDT-17, l'objectif est de faciliter, de mettre au point et de renforcer les partenariats et la coopération avec diverses parties prenantes, y compris avec d'autres institutions des Nations Unies, des organisations internationales et régionales, les Etats Membres de l'UIT, les Membres du Secteur de l'UIT D, les Associés, les établissements universitaires et d'autres partenaires pertinents, venant de pays développés ou de pays en développement, afin de renforcer la mobilisation des ressources, d'éviter tout chevauchement d'activité et d'aider l'UIT D à mettre en oeuvre les programmes et les initiatives régionales.

# 3 Analyse de la situation

Les graphiques ci-dessous offrent un aperçu du nombre d'accords de partenariat signés par an au cours de la période d'études 2014-2017 entre le BDT et diverses parties prenantes des secteurs privé et public, des fondations, des institutions du système des Nations Unies ou encore des institutions financières, ainsi que leur répartition par région bénéficiaire, et les zones d'action. Ces partenariats ont pu être signés grâce aux efforts conjoints du personnel du BDT hors siège et au siège de l'UIT, sous l'impulsion du Directeur du BDT.

*Diagrammes: Nouveaux accords conclus entre 2014 et 2017*[[1]](#footnote-1)

Monde

CEI

Statistiques et indicateurs

Changements climatiques et déchets d'équipements électriques et électroniques

Innovation

Inclusion numérique

Télécommunications d'urgence

Environnement propice

Cybersécurité

Infrastructures

Services génériques

Applications des TIC

Renforcement des capacités

Par conséquent, entre 2014 et 2017, quelque ***197 nouveaux accords*** et 35 addenda/
amendements, d'un montant estimé à ***36,6 millions USD***, ont été signés. (Pour de plus amples informations, voir le Document INF/3, sur les accords de partenariat signés entre 2014 et 2017.)

# 4 Actions entreprises et résultats obtenus

Afin de continuer à attirer des donateurs et des partenaires et à entretenir les relations nouées avec eux, le BDT a mené une série d'actions stratégiques, élaborant et renforçant notamment ses produits internes et ses services externes en vue de consolider les partenariats et la mobilisation des ressources.

## 4.1 Ouverture à des partenaires au-delà du secteur des TIC dans un écosystème postconvergence

La réussite de partenariats et de la mobilisation de ressources dépend de la qualité de la relation avec les partenaires. Il est essentiel de soigner et de consolider ces relations afin de les rendre pérennes. Les partenariats et la mobilisation de ressources ne constituent pas des activités ponctuelles qui s'achèvent une fois l'aide reçue. Pour cette raison, le BDT est particulièrement attentif à entretenir la confiance que lui accordent ses partenaires et à faire en sorte que ces relations soient durables.

Conscient de l'importance d'élargir et de diversifier la base de ses partenaires grâce à des activités destinées à renforcer la mobilisation dans un écosystème des TIC postconvergence, le BDT s'ouvre à des partenaires hors du cadre des TIC et notamment dans les secteurs pharmaceutique/de la santé, de la finance, de l'agriculture et de l'environnement. D'importants accords de partenariat ont été signés avec l'OMS, la Fondation mondiale du diabète, la Fondation Pierre Fabre, l'Union européenne, ARM, la GSMA, le groupe Sanofi Avantis, Novartis Pharma AG, la World Lung Foundation, GSK Services, la Direction norvégienne de la santé (NDH) et l'Alliance contre les maladies non transmissibles pour la santé sur mobile, avec la Fondation Bill & Melinda Gates pour l'Initiative mondiale en faveur de l'inclusion financière, avec la FAO en ce qui concerne la cyberagriculture, ainsi qu'avec l'Association internationale des déchets solides (ISWA), le Vice‑Rectorat en Europe de l'Université des Nations Unies (UNU), le Programme sur les cycles durables (UNU-ViE SCYCLE) et l'Université nationale de La Plata concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques, parmi de nombreux autres (la liste des accords de partenariat signés entre 2014 et 2017 figure dans le Document INF/3).

Afin de garantir un engagement permanent de la part des partenaires existants, ainsi que de la part de nouveaux partenaires dans le cadre d'activités, de projets et d'initiatives en matière de développement, le BDT recourt à différents moyens tels que des réunions (en l'occurrence des réunions bilatérales, des manifestations organisées par le BDT, des manifestations extérieures, etc.), des communications conférence, des échanges de courriels, ou encore des missions et des visites stratégiques. La diffusion et le partage des informations par le biais de canaux de communication appropriés sont essentiels pour accroître les chances d'amener des partenaires potentiels à s'associer aux travaux du BDT et à y contribuer.

## 4.2 Reconnaître l'importance des partenaires pour le développement

Le BDT ayant reconnu l'importance des liens noués avec les partenaires pour le développement, qui contribuent aux travaux du Secteur de l'UIT-D depuis sa création il y a 25 ans par le biais de diverses initiatives et de divers projets aux niveaux régional et mondial, ses principaux partenaires, tels que le Gouvernement de l'Australie, la Commission européenne et la Fondation Bill et Melinda Gates se sont vu décerner des récompenses à l'occasion du 25ème anniversaire de l'UIT-D célébré pendant la CMDT-17.

## 4.3 Renforcer les outils consacrés aux partenariats

Les partenariats et la mobilisation de ressources font partie d'un processus dynamique qui nécessite une approche proactive. Ainsi, afin de soutenir les efforts déployés par le BDT pour rechercher des partenariats et mobiliser des ressources en vue de soutenir la mise en oeuvre d'activités, de projets et d'initiatives aux niveaux mondial, régional et national, le BDT développe et renforce différents produits et outils internes et externes.

**•** **Outils permettant d'attirer des partenaires de financement**

Le BDT a mis au point et renforcé une ***base de données des partenaires de financement***, qui présente les caractéristiques de quelque 110 administrations, organismes multilatéraux ou bilatéraux, banques de développement, fondations et entreprises du secteur privé (mandat, stratégie en matière de développement, domaines d'action prioritaires, pays et régions bénéficiaires, type et mécanisme de financement, le cas échéant).

La ***base de données des accords de partenariat*** a également été renforcée afin de servir de système d'archivage pour tous les accords signés entre le BDT et différentes parties prenantes. A la fin de l'année 2017, quelque 990 accords de natures diverses (mémorandums d'accords, accords de coopération, accords de contribution volontaires, accord de parrainage, lettres d'intention, documents de projet, etc.) ont été inscrits dans la base de données. Un outil de recherche permet de recenser des partenaires potentiels pour des activités, des projets et des initiatives à venir en fournissant des renseignements relatifs à l'implication des partenaires dans les activités, les projets et les initiatives du BDT (domaines d'action, pays bénéficiaires, etc.).

**•** **De nouvelles plates-formes pour l'engagement des partenaires**

Une nouvelle ***plate-forme interactive consacrée aux possibilités en matière de partenariats***, qui présentera des concepts, des projets et des initiatives du BDT nécessitant des partenaires est en cours d'élaboration. Cette plate-forme, qui sera disponible dans les six langues officielles de l'UIT, sera utilisée comme point d'entrée du BDT pour renforcer la visibilité et les possibilités de partenariat avec le BDT. Les entités intéressées auront la possibilité de s'inscrire et de choisir des critères conformes à leurs priorités (domaines d'action et régions). Cette plate-forme aura pour objectif de présenter des concepts, de manière harmonisée et transparente, par le biais de différents moyens de communication et de marketing (notes de synthèse, vidéos, brochures, présentations PowerPoint, etc.). Elle vise à aider les potentiels partenaires à trouver des concepts adaptés à leurs objectifs et à leurs stratégies de développement, qui méritent une attention particulière. Les concepts serviraient de grandes lignes de départ que ces potentiels partenaires pourraient étudier, et orienteraient les premiers débats en amont de l'élaboration d'une proposition plus complète. Si la plate-forme permettra aux entités intéressées d'explorer des possibilités de partenariat avec le BDT à tout moment et en tout lieu, elle constituera aussi un outil efficace de communication avec l'extérieur et permettra de soutenir les efforts déployés par le BDT en matière de mobilisation.

En 2017, une nouvelle [plate-forme interactive et facile à utiliser consacrée aux possibilités de parrainage](http://www.itu.int/go/en/itudsponsorships) a été inaugurée et rendue disponible dans les six langues officielles de l'UIT. Cette plate-forme propose aux entités d'accroître leur visibilité, de promouvoir leurs marques, et de présenter leurs produits et solutions à l'occasion de manifestations organisées par le BDT. Des remises sont proposées aux Membres de l'UIT‑D pour l'organisation de manifestations/réunions ouvertes ainsi que pour plusieurs activités sponsorisées. Les ressources mobilisées grâce à des offres de parrainage ont été utilisées pour organiser des activités sponsorisées, ainsi que pour servir de fonds d'amorçage pour la mise en oeuvre d'activités, de projets et d'initiatives, y compris des initiatives régionales. Différentes offres de parrainage ont été mises en oeuvre pour des manifestations parallèles et/ou des réceptions à l'occasion de manifestations organisées par le BDT, telles que l'édition de 2017 du Colloque mondial des régulateurs (GSR), la CMDT-17 et le 25ème anniversaire de l'UIT-D. En conséquence, 14 entités membres de l'UIT issues des secteurs public comme privé ont parrainé des activités parallèles ou des réceptions au cours de ces manifestations, pour un montant total de 329 590 USD.

# 5 Perspectives d'avenir

Le BDT continuera d'améliorer ses produits et outils dans le domaine de la mobilisation des ressources et à renforcer les liens de coopération qu'elle entretient avec ses partenaires, traditionnels ou non, relevant du secteur des télécommunications/TIC ou d'autres secteurs dans l'écosystème postconvergence pour la mise en oeuvre de projets et d'initiatives à l'échelle mondiale, régionale ou nationale, y compris les initiatives régionales.

Tous les Membres de l'UIT sont invités à oeuvrer en partenariat avec le BDT pour mettre en oeuvre les résultats de la CMDT‑17 et les objectifs du SMSI, ainsi que pour contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en tenant compte, en particulier, de l'Objectif 17.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. En 2015, 28 accords ont été signés en vue de la mise en oeuvre des "Activités communes de renforcement des capacités relevant des Centres d'excellence de l'Académie de l'UIT". [↑](#footnote-ref-1)